

MALBUISSON

5,850 millions d'euros

Le nouveau complexe aquatique sur les plots de départ

Il aura fallu pratiquement un mandat pour finaliser ce projet ambitieux, fonctionnel et moderne où l'aquatique rime avec ludique et bien-être.

Fini les piscines en plein air sur le Haut-Doubs. Le réchauffement climatique n'y changera rien. Les collectivités ne peuvent se permettre d'investir dans des équipements à fréquentation trop aléatoire en raison des aléas climatiques locaux. Sur-tout quand l'équipement en question présente des défauts de conception qui nécessitent des réparations coûteuses com-

me c'est le cas de la piscine de Malbuisson depuis sa rénovation en 1997. Que n'a-t-on dit sur ces fuites ? "C'est le carrelage qui tient la piscine", résume Michel Morel, le président de la communauté de communes Mont d'Or-Deux Lacs. Face à cette situation, décision a été prise en 2006 de lancer une étude sur le lac dans son intégralité. La démarche a abouti au projet d'aménagement inté-



L'intégration paysagère était l'une des priorités du nouveau complexe de Malbuisson (images Coste Architectures).

grat notamment la rénovation des bases de Malbuisson et des Grangettes et la création d'un nouveau complexe aquatique en lieu en place de la piscine actuelle. "On souhaitait un équipement intégré dans son environnement et ouvert pratiquement toute l'année. Sept sociétés se sont positionnées sur ce projet. Trois ont été retenues dans un premier temps et la commission appel d'offres a finalement choisi en mars 2012 le groupe Eif-fage", indique Didier Hernandez, le président du Syndicat mixte des deux lacs en charge du dossier.

Le montage financier a pris du temps. La pêche aux subventions fut plutôt fructueuse. Le coût du complexe s'élève à 5,850 millions d'euros dont 51 % d'aides en provenance de l'Europe, l'Etat, Région et Département. Le syndicat mixte des deux lacs assurant le solde, réparti entre les communautés de communes Mont d'Or-Deux Lacs et de la C.C.L. sur la règle 70 %-30 %. "Pour nous, c'est un projet lourd en investissement mais qui se justifie car il est au service d'une population en développement et d'une zone touristique", justifie Michel Morel. "La C.C.L. a longuement réfléchi avant de s'engager. On ne pouvait pas laisser tomber le secteur touristique. Ce projet va répondre à un besoin local. Il est complémentaire avec la réflexion menée sur la réalisation d'une piscine intercommunale à Pontarlier", juge Patrick Geure. Le bon de préciser Patrick Geure. Le groupe Eiffage a collaboré avec le cabinet Coste Architectures et le bureau d'études Auburger-Favre sur ce projet géré en conception-réalisation. L'enveloppe financière est figée. "Ce qui nous met à l'abri d'une mauvaise surprise", apprécie Patrick

Ouverture espérée au second semestre 2015.

Geure.

Les notions d'intégration paysagère et d'économie d'énergie étaient prioritaires sur ce projet conçu également avec le souci de récupérer les structures existantes comme le bassin principal par exemple. Le résultat ne manque pas d'attrait. Le complexe est organisé en plusieurs espaces : balnéothérapie, soins du corps. Il comprend bien sûr un espace aquatique de 600 m² avec bassin détente-loisirs, pataugeoire, pentaglis. Les espaces extérieurs seront rénovés et sécurisés. La cafétéria reste en place avec une ouverture de juin à septembre. La surveillance de l'ensemble du complexe a été largement optimisée. "On est parti sur une base de fréquentation à 73 000 entrées annuelles pour une structure qui va générer 8,3 postes équivalents temps plein", prévient Didier Hernandez. Lancement des travaux au premier trimestre 2014 pour une ouverture espérée au second semestre 2015. ■

F.C.



Le complexe comprend aussi un pentaglis avec trois couloirs de 15 m avec réception par hydrofreinage.